

# Protocole CST au Walhain87BC

Le **Covid Safe Ticket (CST)** est [entré en vigueur](#) ce **lundi 01/11/2021**. Il est d'application en différents endroits, y compris les centres sportifs. C'est pourquoi à partir de ce mercredi 03/11/2021, nous vous demanderons de présenter **vosre CST valide** et **personnel** avant de pouvoir entrer dans la salle. Ce CST doit être conforme au sens des réglementations fédérales et régionales en vigueur.

Voici le règlement du club relatif à l'application du CST. Celui-ci est d'application jusqu'au 15/01/2022.

**Le club décline toute responsabilité envers tout membre qui enfreindrait le présent règlement.**

**Tout membre qui enfreindrait le présent règlement est sujet à une exclusion du club.**

## Qui est soumis au contrôle

En fonction de l'âge, différents cas de figure se présentent.

### **A. À partir de 16 ans**

- Contrôle du CST.
- En cas de CST valide, le masque n'est plus obligatoire.
- Un refus de présenter le CST et/ou la carte d'identité entraîne un refus d'accès au complexe sportif.
- En cas de passage en force, il convient de prévenir le responsable Covid (Jonathan Van Marcke De Lummen) ainsi que la police.

### **B. Entre 12 ans et 16 ans**

- Pas de contrôle du CST
- Entrée autorisée avec port du masque obligatoire

### **C. Jusqu'à 12 ans**

- Entrée libre sans masque ni contrôle de CST

## Les contrôleurs

Lors du jeu libre, un membre du comité est nommé contrôleur. Lors d'un entraînement, un entraîneur est nommé contrôleur. Lors d'une rencontre inter-clubs, l'arbitre de la rencontre est nommé contrôleur.

Liste des membres du comité, habilités à contrôler le CST : Sébastien Strade, Jonathan Van Marcke De Lummen, Julien Christophe, Manon Antoine, Matthieu Legrand, Charley Melardy, Florian Demesmaeker.

Liste des entraîneurs, habilités à contrôler le CST : Jean-François Jacobs, Grégory Van Roy, Sébastien Strade, Irina Todts.

Liste des arbitres, habilités à contrôler le CST : Gil Haubruge, Sébastien Strade, Thibault Dugauthier, Jonathan Van Marcke De Lummen, Pierrick Van Roey, Antoine Salmin.

## Quand contrôler

Chaque personne souhaitant entrer dans la salle doit se présenter spontanément au contrôleur (membre du comité ou entraîneur). Ce contrôleur se trouve à l'entrée de la salle en début de séance.

Le contrôleur est présent à l'entrée 10 minutes avant le début de la séance et jusqu'à 15 minutes après le début de la séance. Toute personne arrivant après ce délai doit se présenter au contrôleur dès son entrée dans la salle.

**Le club décline toute responsabilité envers toute personne qui rentrerait dans la salle sans l'accord du contrôleur.**

Le responsable Covid du club Walhain87BC est Jonathan Van Marcke De Lummen ([j.vanmarckedelummen@gmail.com](mailto:j.vanmarckedelummen@gmail.com)).

